

Idées d'activités pour célébrer la Journée mondiale des zones humides

Au niveau national

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le 2 février:

Lancer une politique ou une initiative nationale sur les zones humides.

Désigner un nouveau site Ramsar.

Annoncer l'attribution de ressources financières à la recherche sur les zones humides, notamment à l'utilisation rationnelle, à la restauration, etc.

Annoncer la création d'un programme de bourses pour de futurs spécialistes des zones humides.

Inaugurer des programmes de formation pour les administrateurs de zones humides.

Annoncer un plan de formation pour les enseignants afin de les aider à promouvoir l'utilisation rationnelle.

Annoncer l'attribution de Prix nationaux pour les zones humides pour récompenser des personnes ou des groupes ayant pris les meilleures initiatives en matière de promotion des zones humides ou rendu des services exceptionnels.

Inaugurer un programme «Adopter une zone humide» pour encourager la participation de groupes locaux.

Organiser l'émission d'un timbre commémoratif spécial sur le thème des zones humides.

Publier un communiqué de presse sur la JMZ et l'importance des valeurs des zones humides.

Organiser une conférence de presse et/ou des entretiens à la radio/télévision sur Ramsar et les questions intéressant les zones humides avec un membre du gouvernement ou une personnalité de la presse connaissant bien le sujet.

Organiser la diffusion de la vidéo Ramsar sur l'utilisation rationnelle traduite dans la langue appropriée.

Ajouter quelques mots sur la JMZ à vos courriers électroniques et annoncez-là sur votre site WWW.

Invitez des membres de l'assemblée nationale ou provinciale/cantonale à une table ronde sur des questions économiques ou législatives concernant les zones humides.

Produire et distribuer une brochure sur «les zones humides: notre patrimoine national».

Signaler tous les sites Ramsar par des panneaux portant un texte, sur le modèle proposé par le Comité permanent, décrivant l'importance de ces sites dans l'optique de Ramsar.

Au niveau local

Célébrer la Journée mondiale des zones humides dans les sites Ramsar et autres zones humides, notamment celles qui disposent de centres d'accueil du public, par des activités conçues au niveau local.

S'assurer de la participation de personnalités du monde politique et de la presse pour célébrer la JMZ.

Proposer, dans la mesure du possible, des visites guidées dans les zones humides et souligner les valeurs et avantages des zones humides pour les communautés locales.

Publier des communiqués de presse, écrire des lettres aux journaux locaux, tenir des conférences de presse dans les centres d'accueil des zones humides et distribuer des dossiers de presse.

Inviter les enseignants de la région à amener des groupes d'écoliers dans les centres d'accueil, fournir du matériel explicatif et proposer des activités.

Encourager des groupes d'écoliers à «adopter» une zone humide de la région et à trouver des moyens d'aider à sa conservation.

Organiser des séminaires et des ateliers sur les zones humides; recruter des experts dans les universités, les ONG et autres organismes.

Concevoir un jeu-questionnaire pour le journal local.

Promouvoir des ouvrages relatifs aux zones humides, en coopération avec des libraires de la région.

Organiser une journée «portes ouvertes» dans des centres pour les zones humides ou à proximité, en plein air, si possible avec des expositions, des démonstrations, de l'artisanat local et des spécialités culinaires et quelques-unes des activités suivantes:

- Organiser une étude «scientifique» destinée au public, sur la qualité de l'eau, la faune et la flore, etc.
- Organiser une «chasse» aux déchets collective, une sortie ornithologique, une expédition avec camping pour les enfants, une chasse au trésor avec des objets et des prix éducatifs.
- Organiser des courses de bateaux, des concours de pêche, des courses à pied et autres compétitions sportives.
- Organiser des concours artistiques - dessin, peinture, photographie, poésie, œuvres de fiction, peinture de T-shirts - arbitrés par des juges connus.
- Organiser une exposition de photographies sur les zones humides de la région à travers les saisons ou à travers le temps.
- Organiser des démonstrations d'artisanat et de cuisine traditionnelle particulièrement en rapport avec les zones humides et avec des matériaux provenant des zones humides.

La date du 2 février correspond à l'anniversaire de la signature de la Convention sur les zones humides à Ramsar, en Iran, en 1971. Ce n'est peut-être pas le jour idéal pour organiser des festivités dans toutes les régions du monde mais sa valeur symbolique ajoutera du poids à vos activités.

N'oubliez pas d'informer le Bureau Ramsar de vos activités. Nous en publierons le plus possible sur des supports médiatiques Ramsar.